



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 30 septembre 2025

Membres présents :

Jean LUCAS – Denis ROUXELIN - Philippe LAISNEY – Mickaël JOURDAN

Ordre du jour

1. Adoption Procès-verbaux
2. Homologation des rencontres
3. Courriels
4. Forfait en Challenge U13

Adoption Procès-verbaux

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal suivant :

- Procès-verbal du 17 septembre 2025.

Homologation des rencontres

La commission homologue les rencontres jusqu'au 8 septembre 2025, sauf celle relevant d'une procédure en cours.

Courriels

Mail de US DE LA SELUNE en date du 20 septembre 2025 concernant le non-respect du jour de la Toussaint => **Le calendrier est établi et validé par les clubs et le comité de direction. Il a également été présenté dans les différentes réunions de début de saison sans aucune remarque. A ce jour nous n'avons pas la possibilité de modifier la journée prévue le 1^{er} novembre 2025. Vous avez néanmoins la possibilité d'avancer vos matchs au 25 novembre 2025 avec l'accord du club adverse. Je vous rappelle que l'ensemble des élus et des membres de commission passent énormément de temps pour la gestion du football manchois et sont également que des bénévoles.**

Forfait en Challenge U13

L'équipe US PONTORSON 1 a déclaré forfait contre l'équipe de US AVRANCHES MSM 1 en Challenge U13 Pitch. En application de l'article 20 du Règlement Challenge U13 : « le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge ». => **La commission déclare donc match perdu par forfait pour l'équipe US PONTORSON B contre US DUCEY ISIGNY 2 en Challenge U13 Poule D2 Sud.**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'appel du District de Football de la Manche dans le délai de 7 jours à compter de la première publication, dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN et en application de l'article 16 des Règlements des championnats seniors masculins.



Le Responsable de la commission
Jean LUCAS



Le secrétaire de séance
Denis ROUXELIN



PV MIS EN LIGNE LE 09 OCTOBRE 2025

